

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENSLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECUIR

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Pierrette POUSSET

Date de convocation : 27 juin 2023

Date d'affichage : 17 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Délib. n°2023-065 : Commission extra-communale du marché - composition et rôle

Le marché du mercredi à Condé-sur-Vire est régi par un règlement approuvé le 22/02/2018.

Aux termes des dispositions du règlement, une commission extra-municipale doit être instituée afin d'émettre un avis sur les litiges et problèmes touchant au fonctionnement et à l'organisation du marché de la commune. Elle définit également les règles d'attribution des emplacements.

Cette commission doit être composée de :

- Le Maire ou son représentant
- Des conseillers municipaux (au moins 2)
- Les représentants des commerçants ambulants et locaux

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Procéder à la désignation des conseillers municipaux appelés à siéger au sein de la commission extra-municipale du marché :**
 - **Joël GAUTIER**
 - **Pierrette POUSSET**

Pour : 25	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

